

Lyon, lundi 21 juin 2021

Régionales et départementales - Distribution de la propagande électorale Les maires ruraux condamnent la fragilisation de la démocratie

Des centaines de milliers de bénévoles, aidés par les personnels communaux, se sont mobilisés pour organiser partout en France les deux scrutins jusque dans le plus petit maillon de notre République. En miroir de cette mobilisation, des géants de l'industrie, payés par l'impôt, ont décidé de ne pas tenir leur engagement de distribuer la propagande et le matériel électoral, prenant ainsi délibérément le risque de compliquer l'exercice du droit de vote pour de nombreux citoyens le dimanche 20 juin.

Résultat : c'est dans les 7 régions attribuées à l'opérateur Adrexo que la participation a été la plus faible !

Face à cette erreur dans l'attribution de ce marché, les maires ruraux demandent au Ministre de l'Intérieur de mettre en œuvre une solution afin que le second tour se déroule dans de meilleures conditions. L'AMRF appelle les maires à consigner, dans le procès-verbal du second tour, tout manquement dans la distribution ; et d'ici là, de signaler au préfet tout dysfonctionnement illustrant la défaillance des opérateurs.

Par ailleurs, en vue de préparer les prochaines échéances, l'AMRF demande à être associée à toutes les discussions liées à l'organisation des futurs scrutins pour tenir compte des spécificités rurales.

Notre démocratie est en danger. Même si les maires et la commune en sont les promoteurs au plus près de nos concitoyens, ils ne pourront tenir sans une réforme complète de l'organisation de l'information des citoyens qui, a minima, ne peut être confiée à un opérateur privé, même dans le cadre d'une délégation.

La démocratie a un coût, l'Etat doit l'assumer et s'assurer que le dispositif soit totalement efficace.

*Pour le Bureau,
Michel Fournier,
Président de l'AMRF*

#macommuneestutile

CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr // amrf@amrf.fr // @maires_ruraux